



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 6/2016

le 3 février 2016

Concerne :

Réaménagement du centre-ville et de la place des Anciens-Fossés (préavis N° 13/2011) –
Décompte final.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

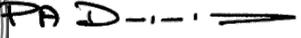
Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par votre Conseil selon le préavis municipal N° 13/2011	Fr.	5'800'000.--
Montant total des travaux exécutés	Fr.	5'792'050.50
Montant non dépensé	Fr.	7'949.50

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire :





Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 18 janvier 2016

